

Côte d'Ivoire

MODERATE ADVANCEMENT PROGRES MODERES

En 2024, la Côte d'Ivoire a réalisé des progrès modérés sur la voie de l'élimination des pires formes de travail des enfants. Les autorités ont signé le Cadre d'action du Groupe de coordination sur le travail des enfants dans le cacao, qui traite du travail des enfants dans le secteur du cacao en Afrique de l'Ouest en s'attaquant aux causes profondes du travail des enfants, en améliorant l'accès à l'éducation et à la formation, en renforçant les mécanismes de protection sociale et les services sociaux, et en consolidant les systèmes de traçabilité du cacao ainsi que les systèmes de gestion des dossiers de protection de l'enfance. En outre, les autorités ont continué à développer leur mécanisme de surveillance du travail des enfants, en mettant au point une base de données nationale utilisée par les acteurs concernés pour enregistrer les incidents et coordonner la lutte contre ce phénomène. En outre, le financement de l'Inspection du travail a augmenté de 36 %, passant de 305 600 dollars É.-U. (2023) à 416 300 \$ (2024), et les contrôles ont augmenté de 50 %, passant de 9 536 (2023) à 14 262 (2024) dans le secteur formel, avec 417 inspections inopinées supplémentaires ciblant les secteurs informels à haut risque, dont l'agriculture, le bâtiment et les travaux publics, ce qui a permis d'identifier 756 cas où des infractions en matière de travail des enfants sont soupçonnées. Cependant, malgré ces efforts, les autorités ne disposent pas encore d'un mécanisme permettant d'imposer des sanctions civiles en cas de violation du droit du travail. Bien que les financements aient augmenté, les ressources financières, de transport et de personnel sont encore insuffisantes pour assumer les responsabilités croissantes de l'Inspection du travail et des forces de l'ordre. L'instabilité politique dans les pays voisins a provoqué une augmentation du nombre de demandes d'asile et d'enfants abandonnés, qui sont plus exposés au travail forcé et à la traite des personnes. Enfin, les problèmes d'accessibilité de l'éducation compliquent la scolarisation de certains enfants, ce qui les rend plus vulnérables au travail des enfants.

PROPOSITIONS DE MESURES PUBLIQUES EN VUE D'ÉLIMINER LE TRAVAIL DES ENFANTS

Les mesures suggérées ci-dessous combleraient les lacunes identifiées par le département du Travail des États-Unis relatives à la mise en œuvre des engagements internationaux de la Côte d'Ivoire visant à éliminer les pires formes de travail des enfants.

| Domaine | Mesure proposée |
|-----------------------------|---|
| Cadre juridique | <p>Créer un mécanisme d'imposition de sanctions en cas d'infractions relatives au travail des enfants.</p> <p>Veiller à ce que l'Inspection du travail reçoive un financement suffisant pour mener des inspections dans tout le pays, notamment dans le secteur informel.</p> |
| Application | <p>Augmenter le nombre d'inspecteurs du travail de 369 à 791 afin de couvrir convenablement la population active, qui compte environ 11,9 millions de personnes.</p> <p>Veiller à ce que les organismes d'application du droit pénal, dont l'unité de lutte contre la traite, disposent des ressources et du personnel nécessaires pour correctement faire respecter la législation relative aux pires formes de travail des enfants.</p> <p>Achever et publier le Plan d'action national de lutte contre la traite, l'exploitation et le travail des enfants afin de lutter contre le travail des enfants.</p> <p>Améliorer l'accès à l'éducation par les mesures suivantes : augmenter les options de transport et le nombre d'enseignants, de manuels scolaires, d'installations sanitaires et de salles de classe, augmenter le nombre d'écoles dans les zones rurales, veiller à ce que les écoles soient exemptes de violences physiques et sexuelles et améliorer l'accès des enfants à l'enregistrement des naissances et aux documents d'identité.</p> |
| Politiques gouvernementales | <p>Veiller à ce que les rescapés des pires formes de travail des enfants aient accès aux services sociaux dans tout le pays. Veiller à ce que les systèmes de services sociaux (comme les centres de services sociaux régionaux/de district) reçoivent les ressources et le personnel nécessaires pour prendre en charge les survivants de manière adéquate.</p> |

| Domaine | Mesure proposée |
|--------------------|---|
| Programmes sociaux | <p>Développer les services d'identification et de soutien aux réfugiés enregistrés, les demandeurs d'asile et les enfants abandonnés, en particulier ceux originaires du Burkina Faso, du Mali et du Niger, y compris l'accès au logement, à l'éducation et à la documentation.</p> <p>Créer un mécanisme d'imposition de sanctions en cas d'infractions relatives au travail des enfants.</p> <p>Veiller à ce que l'Inspection du travail reçoive un financement suffisant pour mener des inspections dans tout le pays, notamment dans le secteur informel.</p> |